

## Nous ne sommes pas responsable !

### CE extra !

Lors des CE extra de la semaine dernière, la direction a annoncé des H- alors que des salariés ont déjà eu une perte de salaire de 83 à 140 euros à cause de la régularisation des compteurs au-delà de 12 H- et les intérimaires y perdent aussi puisque les 2 premiers H- du mois ne leur sont pas payés.

Avec sa politique de réductions des coûts, sur les nouvelles lignes de production de l'usine de Valenciennes, PSA a gardé 70 % des anciennes machines qui sont au bout du rouleau et tombent en panne régulièrement parce qu'elles n'ont pas été remplacées !

En investissant 3 fois moins pour produire la nouvelle boîte de vitesse 6 rapports (80 millions contre 240 millions pour la précédente)

**Pour la CGT, c'est à la direction d'assumer le coût des aléas de son organisation du travail, les embauchés comme les intérimaires doivent être payés à 100% quelque soient les aléas de production !**

Alors que nos dirigeants se vantent de milliards d'euro de bénéfices ce sont encore nous salariés qui payons l'addition.

Les signataires du NEC, NCS et autres accords sur le VSD, aujourd'hui donnent des avis défavorables en CE, mais ce sont eux qui sont complices des pertes sur nos salaires par leurs signatures avec l'acceptation des compteurs de modulation.

**La CGT demande la suppression des compteurs et des investissements dans les moyens de production !**

### Intérimaires et H-

Pour nos collègues intérimaires lors du CE du 30/08/2018 la CGT a alerté la direction sur les pertes de salaires des intérimaires avec les H-. Pour la direction pas de soucis, "les intérimaires peuvent faire une avance sur salaires!". Sauf qu'une avance, reste une avance et à un moment donné sera à rendre.

**Pour la CGT, nous n'avons pas à payer leurs choix et leurs erreurs. Nous voulons des horaires constants sans perte de salaire, ainsi que l'embauche en CDI PSA de tous les intérimaires.**

La CGT rappelle que la direction doit les 25 euros d'augmentation de mars 2018 à beaucoup d'intérimaires qui ne l'ont toujours pas !

### CE du 30 août

	SYSTÈME 2	
	TA	VSD
SAMEDI 8 SEPTEMBRE	H+	2 H+
DIMANCHE 9 SEPTEMBRE		2 H+
SAMEDI 15 & DIMANCHE 16 SEPTEMBRE		2 H+
SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 SEPTEMBRE		2 H+
SAMEDI 29 SEPTEMBRE		H-

	SYSTÈME 1		SYSTÈME 2		
	TA	TB	TA	TB	TN
LUNDI 28, MARDI 30, MERCREDI 31 OCTOBRE	..	..	H-	H-	H-
VENDREDI 2 NOVEMBRE	PONT	Non travaillé	PONT	Non travaillé	PONT

Rappel	SYSTÈME 2	
	TB	VSD
SAMEDI 1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE	H+	2 H+
DIMANCHE 2 SEPTEMBRE		2 H+

### Ça grogne en VSD

Avec les deux heures de H+ annoncées en VSD les salariés ont de quoi être mécontents puisqu'ils devront travailler 28 heures payées 24 seulement !

Ce week-end, 25 salariés du ferrage ont posés les gants suite à la perte de rémunération conséquente au nouvel accord, et aux H+ annoncées dernièrement.

**Pour la CGT, les salariés ont mille fois raison de ne pas vouloir travailler plus en gagnant moins !**

**La CGT soutien ce mouvement légitime des salariés et considère qu'il doit s'amplifier !**

## Le 9 octobre tous dans l'action

**497,4 milliards de dollars !** C'est le montant des dividendes versés aux actionnaires au 3<sup>e</sup> trimestre de cette année. Soit, une hausse de 12,9% par rapport à la même période de l'année dernière. Dans l'Hexagone, ils ont même bondi de 23,6%, à 50,9 milliards de dollars. Apparemment l'ambition de la politique menée par E. Macron et son gouvernement de « redonner confiance aux entreprises » est payante ... pour les actionnaires. **Les coffres-forts des actionnaires et milliardaires sont pleins à craquer. Faisons sauter les verrous**

...



## Pour augmenter les salaires

L'accumulation de ce « pognon de dingue », accaparé par quelques-uns, est d'autant plus insupportable que le pouvoir d'achat est en berne.

C'est l'une des premières préoccupations des salariés, des privés d'emploi et des retraités. Il s'agit de l'aspiration légitime à pouvoir vivre dignement et ce, quelle que soit sa situation sociale ou professionnelle. Il s'agit aussi de permettre une relance de l'économie, qui ne pourra véritablement se faire que grâce à la consommation des ménages.

Les richesses n'ont jamais été si importantes et aussi mal réparties entre les travailleurs et la finance. Aussi, il est temps d'en finir avec ce coût exorbitant et injuste du capital qui sert à engraisser quelques milliardaires sur le dos des travailleurs.

C'est dans ce sens que la CGT métallurgie demande **l'ouverture immédiate des négociations salariales dans la branche et les entreprises pour gagner, entre autres, l'augmentation générale des salaires pour prendre en compte l'inflation, les**

gains de productivité et un meilleur partage des richesses créées par le travail.

Nous pourrions également gagner une réelle **égalité salariale entre les femmes et les hommes, un Smic à 1 800 € brut** (pour un salarié sans diplôme, sans qualification reconnue et sans expérience), des grilles de rémunérations garantissant un **réel déroulement de carrière** ainsi qu'une véritable **reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle**.

## Actifs = futurs retraités !

Ainsi, après la remise en cause du Code du Travail, le gouvernement ambitionne, ni plus ni moins, de liquider le système actuel pour le remplacer par un système par point qui introduit la logique de la capitalisation afin de le livrer à l'appétit des marchés financiers.

Il n'y aurait donc plus aucune garantie du montant des pensions et cela devrait aggraver également les inégalités en matière de retraite. D'ailleurs pas besoin d'être un spécialiste pour se faire un avis. La Suède qui a instauré un régime de retraite en comptes notionnels il y a plus de 20 ans, vient de repousser l'âge de départ à la retraite de 61 à 64 ans ! En Allemagne, plus de 900 000 retraités sont actuellement obligés de travailler pour compléter leurs faibles pensions.

**La CGT refuse la capitalisation des retraites.** Le syndicat souhaite, au contraire, consolider et améliorer le système actuel. Pour cela elle propose par exemple :

- **De garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans et avant pour ceux ayant exercé des métiers pénibles ;**
- **Des pensions d'au moins 75% du revenu net d'activité ;**
- **D'utiliser les revenus du capital pour assurer un financement pérenne du système de retraites.**

**« Rien ne pourra se faire sans vous » proclamait le ministre des travailleurs, Ambroise Croizat à la sortie de la guerre, lors de la mise en place de notre système de Sécurité sociale.**